

DELIBERATION du BUREAU de la Communauté

N° 2025 – B - 043

Séance du 17 septembre 2025

**FOURNITURE DE CARBURANT PAR CARTES ACCREDITIVES –
ENGAGEMENT COMPTABLE COMPLEMENTAIRE POUR LE QUATRIEME
TRIMESTRE 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 17 septembre à 17 heures, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 10 septembre 2025.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames Valérie BERTIN et Catherine DEBAENST, et Messieurs Denis PRIOURET, Jean-Luc LEGER, Philippe ESTERELLAS, Laurent LHERITIER, Didier TERNAT et Claude BIALOUX.

ETAIENT EXCUSES : Monsieur Stéphane DUCOURTIOUX et Monsieur Alain DETOLLE.

M Claude BIALOUX présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Pour la fourniture de carburant nécessaire à l'ensemble des matériels roulants de la Communauté de Communes, un marché a été établi avec la société CAPAWY (NETTO Aubusson). Celui-ci s'achève au début du mois d'octobre 2025.

Malgré une mise en consultation opérée au printemps dernier pour le renouvellement du marché, la société CAPAWY n'a pas fourni de dossier de candidature par suite d'un malentendu de calendrier.

La consultation pour ce marché doit donc être relancée mais il est nécessaire de pouvoir poursuivre ces prestations avec notre fournisseur actuel afin de ne pas créer de rupture de ce service indispensable.

La société a accepté la poursuite de ses prestations dans les mêmes conditions jusqu'au renouvellement du marché.

Éléments d'appréciation

Il s'agit de créer un nouvel engagement comptable afin de pouvoir régler les futures factures jusqu'à la date de renouvellement dudit marché envisagée au 1^{er} janvier 2026.

Éléments financiers

Un estimatif des dépenses relatives à ces prestations pour les mois d'octobre, novembre et décembre 2025 s'élève à hauteur de 25 000 €. Ces dépenses sont créditées au budget général au compte 60622.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE :

- **D'ENGAGER** une commande relative à la fourniture de carburants par cartes accréditives auprès de la société CAPAWY (NETTO Aubusson) pour un montant prévisionnel de **25 000 € TTC**,
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente à payer les futures factures relatives à ces prestations.

Ainsi fait et délibéré le 17 septembre 2025 et ont signé les membres présents après lecture faite.
AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le

PUBLIEE le

